



**HAL**  
open science

## George Sand prophète de l'environnement réunionnais ?

Jean-François Géraud

► **To cite this version:**

Jean-François Géraud. George Sand prophète de l'environnement réunionnais ?. Revue historique de l'océan Indien, 2014, Histoire et environnement en indianocéanie depuis le XVIIe siècle (La Réunion, Maurice, Rodrigue, Madagascar, Les Seychelles, Mayotte, les Comores), 11, pp.295-319. hal-03249196

**HAL Id: hal-03249196**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03249196v1>**

Submitted on 4 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## George Sand prophète de l'environnement réunionnais ?

Jean-François Géraud  
Maître de Conférences en Histoire contemporaine  
CRESOI – OIES  
Université de La Réunion

« Je rêve d'un peuple qui commencerait par brûler les clôtures et laisser  
croître les forêts »  
Henry David Thoreau, *De la marche*

*A ma sœur Dominique, Ingénieur des Eaux et Forêts (BZN)*

La première évocation de la nature réunionnaise par George Sand – qui n'a jamais foulé le sol de l'île – dans le roman *Indiana*, écrit à Nohant durant l'hiver 1831-1832, lui a été inspirée par les récits de son ami Jules Néraud<sup>535</sup>, qu'elle surnommait le Malgache<sup>536</sup>. Expédié par son père dans l'océan Indien pour le détourner de la politique, le jeune homme avait herborisé avec passion aux Comores, à Madagascar, à Maurice, à Bourbon. Devenu pépiniériste amateur à son retour, il fait la connaissance de George Sand, sa voisine de 16 ans, et s'intègre au groupe de jeunes Berrichons qui font à la damoiselle une cour exaltée. Ensemble, ils passent un automne à étudier les champignons, un autre à collectionner mousses et lichens. À Paris comme à Nohant, il reste un compagnon familier à qui la romancière se confie volontiers.

Mais c'est Louis Maillard, né à Verrières-le-Buisson en 1814, qui est à l'origine du texte de Sand que je propose. En 1861, retraité rentré depuis peu de La Réunion où il a fait toute sa carrière dans les Ponts et Chaussées (agent en 1840, conducteur en 1844, ingénieur colonial à Saint-Pierre en 1856), Maillard passe quelques jours à Nohant aux côtés de son cousin Alexandre Manceau – pour l'heure amant de la châtelaine<sup>537</sup>. Il devient l'ami de l'écrivaine, lui sert de télégraphiste pendant la maladie de son petit-fils Marc-Antoine, puis de paysagiste de son jardin de Palaiseau, dîne souvent avec elle. Lorsqu'il décède brutalement d'une péritonite en janvier 1865,

---

<sup>535</sup> Jules Néraud (1795-1855) devenu veuf en 1835, voyage (Alger, 1836, Suisse, 1841) et rédige *La Botanique de l'enfance* (Bridel, 1847, sans nom d'auteur), dont George Sand compose la préface, ouvrage réédité après sa mort (1866, Hetzel) sous le titre de *Botanique de ma fille*.

<sup>536</sup> « Mon Malgache, c'est ainsi que j'appelais Néraud, était un initiateur admirable... Je me borne à comprendre un ensemble de choses qu'il résumait en lettres ravissantes sur l'histoire naturelle et en récit de ses lointains voyages qui m'ouvrirent un peu le monde des tropiques. J'ai retrouvé la vision qu'il m'avait donnée ... en écrivant le roman d'Indiana et, pour ne pas copier les cahiers qu'il avait rassemblés pour moi, je n'ai pas su faire autre chose que de gâter ces descriptions en les appropriant aux scènes de mon livre », George Sand, *Histoire de ma vie* (1855). Paris : Le Livre de Poche, 2004.

<sup>537</sup> Hippolyte Foucque, « George Sand et l'île Bourbon », *Pages réunionnaises*. Saint-Denis : Imp. Cazal, 1962, 231 p., p. 125-143.

George, très affectée, assiste aux obsèques civiles et prononce un discours sur sa tombe. En 1862, Maillard a publié les *Notes sur l'île de la Réunion*<sup>538</sup> qu'il a dédiées à George Sand : elle en a fait une présentation dans un article de la *Revue des deux mondes* de 1863. Ce texte, qui va servir de point de départ à ma réflexion, est le premier qui vous est proposé sur l'exemplaire ; j'y ai joint d'autres textes qui évoquent aussi, pour le XIX<sup>e</sup> siècle, la question de la déforestation et de l'environnement dans notre île. Écologiste avant l'heure, singulièrement visionnaire, George Sand, met en accusation l'exploitation territoriale de La Réunion.

C'est dans la seconde partie du texte que George Sand stigmatise les méfaits de la déforestation de l'île : « (...) Le défrichement aveugle, qui est la conséquence du chacun pour soi, a fait disparaître entièrement les arbres magnifiques dont les essences précieuses couronnaient l'île et la protégeaient à la fois contre la sécheresse et contre les inondations ... Si la France ne daigne pas intervenir, ou si les colons ne se rendent pas plus aux simples calculs de la prévoyance, on peut *prédire* la ruine et l'abandon prochains de cette perle des mers ... L'œuvre de dévastation s'accomplit. Nous aurons du blé, du sucre et du coton jusqu'à ce que la terre fatiguée se révolte et jusqu'à ce que le climat nous refuse la vie », etc. Ce message qui nous semble aujourd'hui prémonitoire recoupe la notion de « prophétisme ». George Sand, dans une posture inspirée, prédit elle, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le désordre environnemental actuel et le discours écologique dominant aujourd'hui ? Si le prophétisme s'instaure en réponse à une angoisse collective et un sentiment d'impuissance face à l'histoire, et s'il offre une perspective d'avenir pour éclairer les temps futurs, peut-on voir dans la socialiste féministe<sup>539</sup> auteur d'*Indiana*, l'anticipatrice, l'annonciatrice, et dans une certaine mesure la créatrice du discours écologique contemporain, singulièrement dans son appariement à La Réunion ? Il est vrai que « les prophètes, ces “déchireurs d'histoire”, qui semblent “mettre à nu l'avenir”, selon l'expression de G. Bessière (*Le Feu qui rafraîchit*, 1978), trouveront dans le Romantisme, au XIX<sup>e</sup> siècle, un espace d'enchantement privilégié »<sup>540</sup>, y compris pour un prophétisme politique et environnemental. Une telle posture est cependant éloignée du prophétisme – y compris écologique – actuel. Si « le prophète a à faire avec la catastrophe, en tant qu'elle semble rompre la chaîne causale ou, si l'on préfère, le temps de l'histoire. Il est celui qui entend “inverser le temps” », souligne Jean-Michel Besnier<sup>541</sup>, le prophétisme actuel procède des « généralisations massives et

<sup>538</sup> Louis Maillard, *Notes sur l'île de La Réunion*. Paris: Dentu, 1862, 237 p.

<sup>539</sup> Jacques-Noël Pérès, « George Sand, entre socialisme évangélique et messianisme social », *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*, n° 63, 1999, p. 49-60 ; Michelle Perrot, « 1848 : la révolution des femmes », *L'Histoire* n° 218, <http://www.histoire.presse.fr/actualite/infos/1848-revolution-femmes-08-02-2008-15589>.

<sup>540</sup> André Vauchez (dir.) *Prophètes et prophétisme*. Paris : Seuil, 2012.

<sup>541</sup> Jean-Michel Besnier, « La culture de l'émergence. À propos de Jean-Pierre Dupuy », in *Jean-Pierre Dupuy. Dans l'œil du cyclone* (dir. M. R. Anspach). Paris : Carnets Nord, 2008, choix de

[de] la circulation métaphorique incontrôlable auxquelles donnent lieu les concepts issus de l'auto-organisation » dénoncées par Isabelle Stengers<sup>542</sup>, assumées parfois par certains scientifiques, recyclant la notion de « structures dissipatives » créée par Ilya Prigogine...

Le message anxiogène de George Sand cible les conséquences de la déforestation : l'érosion produite par les pluies qu'aucun couvert végétal ne vient ralentir, le tarissement des sources et l'assèchement du climat. Du reste, dès 1855, l'écrivaine n'a-t-elle pas déjà stigmatisé la déforestation : « Malheureusement ces monuments de la nature deviennent chaque jour plus rares devant les besoins de la civilisation et les exigences de l'industrie », dans un texte qui fait une place aux préoccupations « écologiques »<sup>543</sup> ? Et de fait la position de George Sand est déjà à l'époque un lieu commun. Les Temps modernes se sont éloignés de la vision de la forêt comme « territoire du sacré, lieu d'une terreur jamais complètement apaisée, refuge du paganisme, espace réservé et par conséquent interdit, (...) dont l'attractivité est contenue par des restrictions d'occupation permanente imposées ou consenties, qui repoussent à ses marges l'établissement »<sup>544</sup>. Déjà au XVII<sup>e</sup> siècle on voit dans la disparition de la couverture boisée sous la cognée des défricheurs un symbole de l'avancée de l'ordre et de la raison, mais Colbert, qui affirme que « la France périra faute de bois », veut mettre de l'ordre et rationaliser la gestion forestière pour enrayer la disparition des surfaces boisées. La Réforme générale des Eaux et Forêts qu'il entreprend en 1663 dresse un état des forêts royales, inventorie et châtie les nombreux abus. Elle est suivie de l'ordonnance de 1669, qui instaure un véritable code forestier<sup>545</sup>, unifiant le droit, définissant des règles de gestion sylvicole à appliquer, introduisant la notion « du bon usage » de la forêt : les pratiques sont sévèrement réglementées, chèvres et moutons sont proscrits dans les forêts royales, nobiliaires et ecclésiastiques<sup>546</sup>, alors que les chantiers navals disposent d'un « droit de préemption » sur toutes les coupes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que le progrès scientifique établit les bienfaits de l'oxygène

---

textes issus du colloque de Cerisy de juillet 2007, « De l'auto-organisation au temps du projet (autour de Jean-Pierre Dupuy) », dir. P. Dumouchel, P. Livet et L. Scubla.

<sup>542</sup> Isabelle Stengers ou Bruno Latour développent une « cosmopolitique », dans le sillage d'une écologie politique soucieuse d'éviter les dérives fanatiques.

<sup>543</sup> George Sand, *Les jardins en Italie*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, rééd. 2004, 45 p.

<sup>544</sup> Gérard Beaudet, « Désir de nature et invention de la forêt en Occident », *Téoros* [En ligne], 25-3 | 2006 (p. 6-13), mis en ligne le 01 mai 2011, consulté le 17 septembre 2013. URL : <http://teoros.revues.org/1053>.

<sup>545</sup> Même si « le paradoxe majeur réside donc dans le fait qu'un texte initialement destiné à assurer la conservation des forêts se révèle totalement inadapté, voire dangereux pour les écosystèmes montagnards », Emmanuel Garnier, « Les forêts vosgiennes à l'épreuve des tempêtes sous l'Ancien Régime (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 40 / 3 | 2000, mis en ligne le 03 août 2013, consulté le 10 octobre 2013. URL : <http://rge.revues.org/4114>.

<sup>546</sup> Benoît Boutefeu, « L'aménagement forestier en France : à la recherche d'une gestion durable à travers l'histoire », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Vol. 6 n° 2 | septembre 2005, mis en ligne le 01 septembre 2005, consulté le 16 octobre 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/4446> ; DOI : 10.4000/vertigo.4446.

fourni par les plantes, on accuse désormais les déboisements – le mot n'apparaît qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle – de dégrader les terres et de favoriser les inondations. L'administration royale et les parlements s'en préoccupent, d'autant plus qu'une série de crues catastrophiques marque les dernières décennies du siècle, et que lors de la Révolution, le déficit forestier s'aggrave<sup>547</sup>.

Depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les ingénieurs des Ponts et Chaussées, confrontés aux risques naturels, jouent un rôle important dans ce débat. C'est le cas de Jean-Antoine Fabre<sup>548</sup>, auteur en 1797 d'un essai qui théorise le rôle du déboisement dans l'origine des inondations, ou de François Antoine Rauch<sup>549</sup> qui propose en 1802 dans son *Harmonie hydro-végétale et météorologique* une utopie forestière régénérant la nation par le reboisement, dans laquelle l'arbre, « prairie aérienne », jouera un rôle essentiel. Sans doute la sensibilisation aux méfaits du déboisement au début du siècle doit elle aussi beaucoup à la structuration de l'opinion publique ; elle est mieux informée : le brassage des populations dû à la Révolution, les progrès effectués dans les moyens d'information et de circulation, la mise en place d'une administration nombreuse et hiérarchisée – présente jusque dans les chefs-lieux de cantons ou de communes – ont permis une meilleure prise de conscience des grands problèmes nationaux jusqu'alors peu ou mal connus. Vers 1820, l'essentiel des idées qui seront le fil directeur de l'action pendant le siècle est déjà formulé : les brochures ou études publiées sur ce sujet sont innombrables et, en dehors de ceux qui professionnellement ont à s'intéresser au problème, beaucoup d'érudits un peu « touche-à-tout » écrivent sur le sujet sur lequel on met en balance, d'un côté la misère des victimes de calamités

---

<sup>547</sup> « Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y a plus beaucoup de forêts à défricher : la moitié a disparu au néolithique, un quart au Moyen Âge, il en reste un huitième, mais d'importance variable selon les régions : en Flandre, la forêt a presque disparu ; en Picardie, de nombreuses communes perdent également au XIX<sup>e</sup> siècle leurs derniers arbres et leurs derniers bosquets, en particulier du fait de l'introduction de la betterave à sucre. Dans le Limousin, en 1815, la lande couvre 75 % de la surface de certains cantons », *L'histoire de la France rurale*, Georges Duby et Armand Wallon (dir.), Tome trois : *Apogée et crise de la civilisation paysanne de 1789 à 1914*, dir. Étienne Juillard, Paris : Seuil, 1976, 568 p.

<sup>548</sup> Jean-Antoine Fabre (1748-1834), d'abord professeur de physique et de mathématiques à Aix, entre en 1780 dans le corps des Ponts et Chaussées, pour la généralité d'Aix, et reçoit la direction du Canal des Alpilles destiné à fertiliser la plaine de La Crau. Après la Terreur, dont il est un fervent partisan, il se fait nommer ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées dans le Var. Il prend sa retraite en 1812, sans avoir cessé de travailler à divers ouvrages liés à la maîtrise de l'eau (irrigations, machines hydrauliques, etc.).

<sup>549</sup> François Antoine Rauch (1762-1837) est un géographe du service des Ponts et Chaussées en poste dans les Pyrénées-Orientales en 1792, et devenu ingénieur en chef en 1804. Il prend sa retraite en 1818. Son premier ouvrage, *Plan Nourricier*, révèle une triple source d'inspiration : physiocratique, rousseauiste, et d'une sensibilité pré-Saint-Simonienne. Il alerte sur les nuisances écologiques des déboisements résultant de la vente des forêts nationales. Il développe ce point de vue dans ses deux ouvrages majeurs, *Harmonie hydro-végétale et météorologique* (1802) et *Régénération de la nature végétale* (1818). Il est considéré comme le père fondateur de la pensée écologique française, en postulant notamment la théorie de l'influence de la végétation sur le climat.

imputables à la naïveté et à l'ignorance, et de l'autre le progrès en marche, guidé par la Raison et soutenu par un Gouvernement paternel, mais ferme<sup>550</sup>.

Leur application est toutefois précédée par la réorganisation de l'administration forestière avec la création de l'école de Nancy en 1824<sup>551</sup>, puis la promulgation du nouveau code forestier en 1827<sup>552</sup> : au nom du progrès et d'une idéologie hygiéniste souveraine les forestiers vont entreprendre d'importants projets de reboisement, qui conduisent à l'occasion à des révoltes paysannes, comme « la guerre des demoiselles »<sup>553</sup>. En 1841, le forestier Alexandre Surell<sup>554</sup> fait paraître un ouvrage sur la lutte contre l'érosion et le reboisement qui expose une version industrialiste des principes déjà énoncés par le XVIII<sup>e</sup> siècle : inondations, torrents, glissements de terrain sont des hasards qu'une société développée doit écarter car ils entravent les communications, assertion qui sanctionne le passage d'une forêt paysanne à une forêt industrielle. La montagne est désormais envisagée comme l'espace de production de ressources hydrauliques et forestières, et la restauration des pentes devient un enjeu national. Cette réflexion trouve, après des inondations qui affectent tous les bassins en 1855, 1856 et 1859, un appui politique efficace qui débouche sur la loi du « Reboisement des montagnes »<sup>555</sup>, votée le 18 juillet 1860, très peu de temps avant l'ouvrage de

<sup>550</sup> Pierre Fourchy, « Les lois du 28 juillet 1860 et 8 juin 1864 sur le reboisement et le gazonnement des montagnes », *Revue de géographie alpine*, 1963, t. 51 n° 1, p. 19-41.

<sup>551</sup> La création de l'École forestière de Nancy en 1824 marque la naissance d'une administration dont les traditions militaires, les prérogatives et les pouvoirs perdureront quasiment inchangés pendant 150 ans. Bien que nouvelle, cette administration des Eaux et Forêts se met en place selon le modèle de l'Ancien régime, en une réminiscence de la féodalité. Ses officiers vont se structurer en un corps d'Etat puissant, qui, par son idéologie et son influence, va encadrer les politiques rurales du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>552</sup> Le code forestier de 1827, pour partie toujours en vigueur en France, donne des armes juridiques nouvelles aux forestiers et renforce leur pouvoir. Selon une logique technocratique, les conservateurs des eaux et forêts définissent eux-mêmes la politique forestière à mener. Cette dernière prévoit notamment la soumission des bois communaux au régime forestier, la réglementation des coupes et des défrichements même en forêt privée ou encore l'interdiction du pâturage. Forte de cet arsenal juridique, l'administration forestière naissante s'emploie dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à lutter contre les servitudes et les droits d'usage. Cette politique d'aménagement forestier est contestée car elle se fait contre les besoins des populations rurales qu'elle stigmatise.

<sup>553</sup> Cette rébellion qui a lieu en Ariège de 1829 à 1832 et se prolonge, de façon moins intense, jusqu'en 1872, est due à la mise en place du nouveau Code forestier, qui impose une nouvelle réglementation concernant le ramassage du bois, les coupes et surtout le pâturage, désormais interdit. Des paysans, déguisés en femmes, attaquent – essentiellement la nuit – les grands propriétaires, les gardes forestiers et gendarmes, les maîtres de forges et les charbonniers.

<sup>554</sup> Alexandre Charles Surell (1813-1887), ingénieur des Ponts et Chaussées en poste dans les Hautes Alpes (1836) s'intéresse aux problèmes causés par les torrents et publie *Étude sur les torrents des Hautes-Alpes*, œuvre toujours citée aujourd'hui par les hydrographes.

<sup>555</sup> La loi prévoit d'abord des subventions en nature (graines ou plants) ou en argent, en faveur des communes, établissements publics et particuliers décidés au reboisement. La seconde partie de la loi vise à réaliser des boisements en cas de nécessité « là où les conseils et les encouragements auraient été impuissants... ». En terrain particulier, si le propriétaire refuse d'effectuer ces travaux, il est exproprié et l'Etat se substitue à lui. En terrain communal ou d'Etablissement public, l'Etat peut acquérir les terrains à l'amiable, ou exécuter les travaux prévus

Maillard et l'article de George Sand. On sait que cette loi rencontrera de vives résistances et sans connaître un échec total, ne réalisera que 139 000 ha de reboisement sur les 1 133 743 ha qui étaient prévus, et qu'il faudra attendre en 1882 la loi de « Restauration des Terrains en Montagne »<sup>556</sup> (RTM) pour que s'ouvre jusqu'à 1914 « l'âge d'or » du reboisement. La réflexion de George Sand s'inscrit donc dans une thématique rebattue à l'époque.

De telles réflexions n'ont d'ailleurs pas évité les colonies. Sans épouser tout à fait les thèses de Richard Grove<sup>557</sup> qui trouve dans l'histoire coloniale les racines de la conscience environnementale occidentale, on peut rappeler, comme le fait cet auteur, que dans les petites îles, points d'appuis de la navigation dans l'Atlantique et l'océan Indien, les effets de l'exploitation des ressources forestières se sont fait sentir très tôt. Annexée par les Anglais en 1659, Sainte-Hélène est complètement déboisée en 1700. A Maurice, définitivement rattachée à la France en 1721, le pouvoir royal qui reprend l'administration de l'île en 1766 lutte contre la déforestation : toutes les forêts de la côte ont déjà disparu. Le « retournement de l'image édénique »<sup>558</sup> intervient après le traité de Paris (1763), et Bernardin de Saint-Pierre y a fortement contribué : déçu de ne pas trouver sur l'île un modèle d'harmonie entre l'homme et la nature, il exprime sa nostalgie d'un paradis perdu dans le *Voyage à l'Isle de France* (1773). Si l'île n'est plus cet Eden qui fournit à profusion sa provende à l'homme, elle doit à rebours être protégée : « A partir du moment où l'homme aménage, se détache de la nature et bouleverse de façon radicale son milieu de vie, l'homme et la société moderne changent de représentation et voient la nature comme étant le paradis perdu. Le point de vue devient anthropocentré, et la nature, vierge ou transformée, découverte ou héritée »<sup>559</sup>. Tandis que Philibert Commerson, inconditionnel admirateur de Rousseau, transfère, à la demande de l'intendant botaniste-

---

à ses frais, en conservant alors la jouissance des terrains reboisés jusqu'au remboursement de ses dépenses.

<sup>556</sup> La RTM s'appuie sur deux hypothèses : le recul de la flore (forêt, puis strate herbacée) est cause d'une aggravation de la gravité et de la fréquence d'aléas tels que les inondations, glissements de terrain, coulées de boues, érosion ; la renaturation (reboisement, regazonnement, restauration de l'humus) est le moyen efficace de diminuer ce risque et de retrouver une situation normale. Finalement, plus que les trois lois successives de 1860, 1864 et 1882 imposant le reboisement, c'est la conjonction de quatre causes qui permettent le retour spontané de la forêt : substitution du charbon puis du pétrole au bois ; substitution de l'acier au bois ; diminution de la pression des ovins et caprins sur les pâturages ; exode rural et déprise agricole.

<sup>557</sup> R. Grove, « *Conserving Eden: The (European) East India Companies and Their Environmental Policies on St. Helena, Mauritius and in Western India, 1660 to 1854* », *Comparative Studies in Society and History*, Vol. 35, n° 2 (Apr.), 1993, p. 318-351 ; R. Grove, *Green Imperialism. Colonial Expansion, Tropical Island Edens and the Origin of Environmentalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 541 p.

<sup>558</sup> Serge Briffaud « Voyages aux îles désenchantées. Regards sur les Mascareignes (XVII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle) », *Les jardins : organisation de l'espace et construction du paysage*, Actes du colloque « Echanges et influences culturelles dans l'Océan Indien occidental » (nov. 1994), Ed. CNH, 1998, 168 p., p. 1-9.

<sup>559</sup> Gérard Chouquer, *Traité d'archéogéographie. La crise des récits géohistoriques*. Paris : Errance, 2008, 200 p.

sylviculteur Pierre Poivre (1766-1772), de nombreuses plantes dans le jardin de Pamplémousses, un décret du même Poivre impose dès 1769 aux propriétaires de l'Isle de France de maintenir 25 % de leurs terres boisées, particulièrement sur les versants des montagnes, pour limiter l'érosion ; puis une législation protège les bois situés à moins de 200 m d'un cours d'eau ou d'un lac. La politique de Poivre (recours à l'observation scientifique, création de réserves forestières) qui a beaucoup voyagé dans la zone<sup>560</sup> s'inspire aussi, selon Grove, de savoirs locaux<sup>561</sup>. Cette dynamique se poursuit après lui : en 1791 une loi régleme les rejets de polluants dans l'eau par les entreprises d'indigo et de canne à sucre. En 1803 un service forestier est créé, dont la mission est de réglementer les coupes.

L'appareil législatif mis en place à l'Isle de France sert d'exemple aux Anglais à Sainte-Hélène, dans la Caraïbe, en Inde. Ces dispositions relatives au reboisement s'inscrivent du reste dans une logique physiocratique, qui sous-tend l'impérieuse demande en bois de construction et celle des chantiers navals. Mais si une prise de conscience émerge, on le voit, dans les milieux savants, philosophiques, littéraires et économiques occidentaux, et qu'elle se concrétise dans les colonies par la mise en place de législations conservatoires, l'objectif est de rendre l'économie coloniale plus durable<sup>562</sup>.

Bourbon a aussi exemplifié ce mythe de l'Eden, selon un paradigme fondé par Étienne de Flacourt<sup>563</sup>, gouverneur de Madagascar, et largement décliné ensuite : « Le reste de l'île (...) est le meilleur pays du monde, arrosé de rivières et de fontaines de tous côtés, rempli de bois de toutes sortes, comme de lataniers, palmistes et autres, fourmillant de cochons, de tortues de mer et de terre extrêmement grosses, plein de ramiers, de tourterelles, de perroquets les plus beaux du monde, et d'autres oiseaux de diverses façons. Les coteaux sont couverts de beaux cabris, desquels la viande est très savoureuse. Mais celle du cochon surpasse toute sorte de nourriture en délicatesse et en bonté. Ce qui la rend si bonne est qu'il se repaît pour la plupart que de celle des grandes tortues, ainsi que les douze Français qui y ont été trois an m'ont rapporté, lesquels n'y ont vécu que de chair de porc, sans pain, biscuit ni riz (...) ».

<sup>560</sup> Guangzhou, Macao, Fai-Fo, Batavia, Pondichéry, Tourane, Timor...

<sup>561</sup> Sur ces « savoirs locaux », écologie pré-coloniale, on lira avec intérêt James C. Murombedzi, « *Pre-colonial and colonial conservation practices in southern Africa and their legacy today* », *Local communities, equity and conservation in southern Africa: A synthesis of lessons learnt and recommendations from a southern African technical workshop*, edited by Webster Whande (Plaas), Thembela Kepe (Plaas), Marshall Murphree (Cass), 2003.

<sup>562</sup> Patrick Matagne, « Aux origines de l'écologie », *Innovations*, 2003/2 n° 18, p. 27-42. DOI : 10.3917/inno.018.0027.

<sup>563</sup> Etienne de Flacourt, gouverneur de Madagascar, *Histoire de la Grande Isle Madagascar*, 1661. Paris : Bibliothèque Nationale de France, réédition annotée, augmentée et présentée par Claude Allibert, 2007. Éditions Karthala ; cf. Gallica, bibliothèque numérique, [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1047463>].



La flore de l'île – brièvement nommée *England Forest* par le forban Blackwell (1613)... – a été étudiée dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, par Commerson, Sonnerat, puis Du Petit-Thouars, Bory de Saint-Vincent, Jacquemont (1819)<sup>564</sup>, Charles Gaudichaud<sup>565</sup> – cet ami de Lacaussade passe à Bourbon en 1818 et en 1837 – G. S. Perrottet<sup>566</sup> qui la visite en 1819, en 1820, en 1839, y déposant à chaque fois graines et plantes recueillies dans d'autres pays, etc. Son appauvrissement est aussi constaté : Cordemoy<sup>567</sup> signale une dizaine d'espèces non retrouvées depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que de nombreuses autres, connues uniquement par quelques individus adultes, se restreignent aux habitats de basse altitude. L'île pourtant ne fait pas l'objet d'une politique identique à celle de Maurice, car le déboisement n'y est pas aussi marqué à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le *Bulletin Officiel de L'île Bourbon* ne se préoccupe de la forêt, du reste indirectement, qu'à deux reprises, en 1820 pour accepter les importations de bois de construction – ce qui montre que l'on en manque – et en 1838, pour prohiber les exportations de ce même type de bois<sup>568</sup>. Pourtant, la forêt réunionnaise a déjà reculé, comme l'indiquent certains extraits proposés.

On a pu s'interroger sur le rôle des cyclones dans la déforestation de notre île. Sous les latitudes où les forêts sont balayées par les cyclones, le *turn over* des espèces d'arbres est rapide, et les chablis – terme qui désigne une trouée de bois abattus dans les forêts par le vent – peuvent être de grande taille. On pourrait penser que La Réunion, fréquemment soumise aux dépressions tropicales, ait vu la dynamique de ses forêts affectée par les perturbations cycloniques cassant ou déracinant une forte proportion d'arbres. Mais les travaux de notre collègue Dominique Strasberg<sup>569</sup> sur la forêt de

---

<sup>564</sup> Venceslas Victor Jacquemont (1801-1832) est un naturaliste et explorateur français. Cet ami de Stendhal, son aîné, et de Prosper Mérimée, son contemporain, se voit proposer par les administrateurs du Jardin des Plantes un voyage en Inde. Il s'embarque à Brest le 26 août 1828 à bord de *La Zélée* et aborde à l'île Bourbon en janvier. Séjournant chez un riche colon, il s'indigne de la barbarie de l'esclavage pratiqué par une bourgeoisie créole satisfaite d'elle-même. Le violent cyclone des 10 et 11 février 1829 le cloue à quai, lui laissant le temps d'apprécier les beautés de l'île. Il reprend la mer jusqu'en Inde et parvient à Calcutta en mai 1829. Il travaille en Inde durant trois ans et demi et pousse jusqu'au centre de l'Himalaya. Atteint d'une grave maladie hépatique, il meurt à Bombay en novembre 1832.

<sup>565</sup> Guy Courcou, « Charles Gaudichaud, pharmacien de la Marine au temps des voyages de circumnavigation (1789-1854) », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 87<sup>e</sup> année, n° 321, 1999, p. 37-48.

<sup>566</sup> Georges Samuel Perrottet (1793-1870), botaniste et horticulteur français, d'origine suisse, du Jardin des Plantes. En 1819-21, il est engagé comme naturaliste-jardinier sur l'expédition commandée par le capitaine Pierre Henri Philibert. Les missions assignées à Perrottet consistent à collecter des plantes à Bourbon, à Java, aux Philippines pour replanter et cultiver la Guyane.

<sup>567</sup> E. Jacob de Cordemoy, *Flore de l'île de La Réunion (Phanérogames, Cryptogames vasculaires, Muscinées)*, Paris, Klincksieck, 1895, Reprint 1972 Verlag von J. Cramer, 574 p.

<sup>568</sup> *Bulletin Officiel de La Réunion*, 1820, 1838.

<sup>569</sup> Dominique Strasberg, *Dynamique des forêts tropicales de l'île de La Réunion. Processus d'invasion et de régénération sur les coulées volcaniques*, thèse de doctorat de Biologie des

Mare Longue prouvent que la plupart des espèces d'arbres en forêt de basse altitude résistent assez bien aux vents cycloniques. Quant aux chablis, ils sont inférieurs à ceux décrits en forêt tropicale.



Forêt de tamarins après un cyclone...

Comme le souligne Thérésien Cadet<sup>570</sup>, c'est l'homme qui, en quatre poussées successives, a détruit la plus grande partie de la forêt réunionnaise<sup>571</sup> pour faire place aux cultures<sup>572</sup>. La première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle a vu le territoire des forêts des basses pentes de l'Ouest et du Nord-Est complanté en caféiers puis girofliers ; à partir de la fin des années 1820, l'extension de la canne à sucre remplace le caféier et le giroflier, et la forêt recule encore sur les pentes sous le vent jusqu'à 800 m, et disparaît à basse altitude dans l'Est. Pour autant, l'abattage des forêts a peu à voir avec la mise en sucre, et donc la conversion de l'économie insulaire au capitalisme : la

---

Populations et Ecologie, dir. Franck Warembourg, Université de Montpellier II, novembre 1994, 178 p.

<sup>570</sup> Thérésien Cadet (1937-1987), professeur à l'Université de La Réunion et fondateur du Laboratoire de Biologie Végétale.

<sup>571</sup> On trouvera aussi des éléments sur la préoccupation pour la forêt dans l'île dans Marie Mylène Poley, *La dévastation de la forêt réunionnaise au XIX<sup>e</sup> siècle ou un régime forestier en rodage*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Prosper Eve, Université de La Réunion, 2012.

<sup>572</sup> L. J. Thérésien Cadet, *La végétation de l'île de La Réunion : étude phytoécologique et phytosociologique*, thèse de Doctorat dir. P. Quezel, Université Aix-Marseille III, 1977, t. 1 (texte), 362 p. ronéo.

canne en effet vient occuper surtout les mêmes terres que le café et le girofle, abattus pour lui laisser la place, ce que confirme Lescouble pour les années 1830. Elle ne pousse pas dans les zones plus hautes. Dans un troisième temps (seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle), les cirques et hautes plaines sont à leurs tours atteints par une économie de cultures vivrières. Enfin dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle le géranium provoque la disparition de toutes les forêts des hauts de l'Ouest entre 800 et 1400 m. Au final, la forêt tropicale semi sèche qui comptait 56 800 ha ne représente plus aujourd'hui que 1 % de cette surface ; la forêt tropicale humide de basse altitude représente 1,5 % des 45 100 ha d'autrefois ; la forêt tropicale humide de moyenne altitude en revanche, encore 14 % des 40 900 ha ; et la forêt pluviale de montagne, 61 % des 82 600 ha d'origine.

Auparavant, l'homme avait introduit des herbivores (chèvres/cabris<sup>573</sup>) qui profitent de l'abandon de nombreuses terres cultivées pour les coloniser et se multiplier, ainsi que des porcs qui se rendent responsables de l'érosion de sols et sans doute d'une pollution des cours d'eau. L'homme a également détruit une bonne partie de la faune aviaire primitive<sup>574</sup>.



**Pigeon frugivore. Founingo de Bourbon**

<sup>573</sup> « Damour l'économe est allé dans le bois hier à la chasse aux cabrits » (Lescouble, 1824) ; « L'excellente chose qu'un gigot de cabri marron assaisonné d'un bon appétit ! », s'exclame Billiard ; on sait la place de la « chasse au cabri marron » dans la tradition et l'imaginaire créoles, illustrée par un dessin célèbre de Mortier de Trévisse.

<sup>574</sup> J.-M. Probst, P. Brial, *Récits anciens de naturalistes à l'île Bourbon. Le 1<sup>er</sup> guide des espèces disparues de La Réunion (Reptiles, Oiseaux, Mammifères)*. Le Port : Nature & Patrimoine, 2002, 112 p.

Celle-ci comptait de nombreux agents dissémineurs – tel le pigeon frugivore qui dispersait les plans à fruits charnus de petite taille – et introduit d'autres oiseaux excellents propagateurs des plantes allochtones nuisibles, comme le Martin.

L'homme a aussi importé un certain nombre d'espèces considérées aujourd'hui comme des pestes végétales enrayant la régénération de la forêt : le Jamrosat (Malaisie) et le Goyavier (Brésil), à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; au début du XIX<sup>e</sup> siècle le Choca vert (Amérique du sud) et le Longose vanille (Inde) dont l'implantation dans une forêt entraîne sa dégradation irréversible ; en 1846, la vigne marronne (Sumatra) qui a très vite envahi les milieux naturels de presque toute l'île, devenant un véritable fléau.

Si la déforestation est indiscutable, en revanche, la théorie corrélative de l'assèchement du climat, véritable « tarte à la crème » de l'époque et d'ailleurs évoquée par George Sand, est plus difficile à établir. Je me suis livré à de petits comptages : chez Lescouble par exemple – et donc exclusivement pour le nord-est de l'île, autour de Sainte-Suzanne (1810-1835) – le mot pluie connaît 4253 occurrences, dont seules 45 déplorent son absence ; les expressions « grande pluie », « averse », « avalasse » sont employées respectivement 146, 50 et 20 fois, alors que la sécheresse n'est évoquée que 83 fois. Vincent Huyghues-Belrose a montré dans un article de 2006, que, contrairement à ce qu'affirment les Martiniquais, le climat de leur île n'est pas allé en se desséchant depuis l'occupation européenne du fait des déboisements inconsidérés, mais que de nombreux indices plaident pour la stabilité de la température et du régime des pluies depuis cette époque<sup>575</sup>. Un travail comparable n'a malheureusement pas été mené pour La Réunion, mais pourquoi ne pas entendre Lescouble qui note en 1829 : « Quelle énorme quantité d'eau il a dû tomber pour avoir en si peu de tems produit une si terrible inondation ! Que les savants d'Europe viennent nous conter encor qu'il tombe que vingt pouces d'eau sur la superficie de notre île. Je suis convaincu qu'il en a tombée, au moins dans notre quartier, depuis huit jours, au moins cinq pieds d'épaisseur »<sup>576</sup> ?

Pour en revenir à la déforestation, n'ayons garde d'oublier, par anachronisme, que pour le sens commun d'alors, la forêt doit fournir des « bienfaits et services »<sup>577</sup>, car les usages du bois sont divers : « La ponction

<sup>575</sup> Vincent Huyghues-Belrose, « Variations et cycles climatiques à la Martinique », *Études caribéennes* [En ligne], 5 | Décembre 2006, mis en ligne le 04 février 2008, consulté le 16 octobre 2013. URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/273> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.273.

<sup>576</sup> Jean-Baptiste Renoyal de Lescouble (1776-1836), *Journal d'un colon de l'île Bourbon*, L'Harmattan-Éditions du Tramail, 3 tomes, texte établi par le professeur Norbert Dodille (†), 1990. Dans toutes ses citations, nous avons respecté son orthographe erratique.

<sup>577</sup> La notion de bienfait illustre un argumentaire moral et économique, qui tend à personnaliser la nature en une forme de reconnaissance empathique (Thoreau) mais emprunte à l'économie son sens financier. Elle est reprise aujourd'hui dans le concept de « service écosystémique » (SE), devenu le modèle incontournable du lien entre le fonctionnement des écosystèmes et le bien-être humain, cf. Georges Serpantié, Philippe Méral et Cécile Bidaud, « Des bienfaits de la nature aux services écosystémiques », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En

que le monde rural a exercée sur l'espace boisé jusqu'à la déprise récente a varié selon une configuration complexe de facteurs. La pression démographique, la nature de l'élevage, les formes de culture doivent être prises en compte, en même temps que les types et situations de boisement. Mais l'alternative générale a longtemps été : gagner du terrain sur la forêt ou utiliser ses produits. Avant d'être un gisement de matériau, la forêt est un espace vivrier qui fournit herbes (...) litière, fruits »<sup>578</sup>. Lescouble annonce à l'occasion qu'il fait abattre des arbres dans la forêt : « J'ai mis Noël et Cana à couper du bois pour faire du charbon (1822) ... J'ai fait couper hier, dans le bois J(ean) Robert, deux tronçons de bois de murier, gros de 7 à 8 pouces. Ce bois, que je ne connaissais pas, est extrêmement dure et vainé de jaune obscure de di[ffé]rentes teintes ; il est très beau et immite bien le bois de citronnier si prisé des anciens (1822) ... Ce matin, nous avons abbatu un gros bois noir sec qui gênait le chemin ; nous l'avons harponné et traîné par pièce à l'emplacement, où j'en ai fait couper deux morceaux de 5 pouces et 1/2 pour faire les roues d'un diablottin , que je destine à porter des bois des hauts au moyen de mes deux bœufs (1826) ... Ce dernier jou[r], j'ai monté dans le bois du J(ean) Robert pour faire faire des pièces. J'ai fait abattre un bois de bassin de plus de 55 pieds de haut et très droit ; ce bois est bon en charpente et d'un travail facile. Les Noirs en connaissent deux espèces : le bois de bassin noir et le bâtart, dont le bois est blanc et moins dure que l'autre. C'est ce dernier don[t] il est ici question. J'en ai fait une pièce de 40 pieds de long sur cinq pouces carré. Il avait de 15 à 16 pouces de diamètre par le gros bout et si droit que l'on n'a pour ainsi dire pas eu la peine de déligner ; on a obtenu en outre des gobes bonnes à faire des petites pièces. On trouve communément cette espèce de bois à Sainte-Suzanne, depuis 4 à 500 gaullets du bord de la mer jusqu'à 12 à 1700. Les bois d'ébène suivent le bois de bassin ; il monte encor plus haut et a des tiges très droites, mais il pouri facilement à l'humidité ; son cœur est fort noirs et fort étroit, le reste est blanc ; il se tourmente facilement et se fend. Le nat à petites feuilles, le grand nat, le tacamaca, le bois rouge sont communs dans les mêmes régions (1822) ». La forêt sert donc à ce petit habitant sucrier pour se procurer du bois d'œuvre ou faire du charbon de bois.

Ces pratiques ont connu souvent des conséquences funestes et dévastatrices qu'évoque, quelques décennies plus tard à propos de la Plaine des Cafres, Textor de Ravisi<sup>579</sup> : « Ici la verdure est triste, roide et monotone ;

---

ligne], Volume 12 numéro 3 | décembre 2012, mis en ligne le 15 décembre 2012, consulté le 15 octobre 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/12924> ; DOI : 10.4000/vertigo.12924.

<sup>578</sup> Denis Woronoff, « Histoire des forêts françaises, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Résultats de recherche et perspectives », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 6 | 1990, mis en ligne le 20 mars 2009, consulté le 16 octobre 2013. URL : <http://ccrh.revues.org/2860> ; DOI : 10.4000/ccrh.2860.

<sup>579</sup> Né le 15 juin 1822, à Bourges, décédé le 8 janvier 1902 à Paris. Ce fouriériste, officier de l'infanterie de marine, administrateur du comptoir français de Karikal (Inde), auteur de travaux d'ethnographie, a été nommé comme lieutenant en 1847 (capitaine en 1850) à La Réunion, où il est employé à des tâches administratives (réglementation de l'Etat civil, organisation fiscale), à

quelques sites y sont grandioses, mais tout y porte un cachet sérieux et triste. C'était jadis une grande forêt intérieure, et le grand bois des Cafres, et les bords du Bras de Ponto donnent l'idée de ce qu'elle pouvait être. Les incendies l'ont déboisée, et dans beaucoup d'endroits on peut encore suivre les ravages du feu par les traces qu'il a laissées. Les avalaisons ont peu à peu emporté les terres en pentes, et la surface irrégulière de La Plaine les a favorisées. Ces déboisements complets sur un point culminant de l'île à la ligne qui semble être comme la limite fixe entre la partie du Vent et les sécheresses de la partie Sous-le-Vent, ont produit des phénomènes météorologiques, qui, en rompant l'équilibre qui existait anciennement entre les pluies et les sécheresses, ont amené cette grande localité au triste aspect où elle paraît maintenant »<sup>580</sup>. Des analyses pédoanthracologiques associées à des analyses polliniques et à des datations au radiocarbone pourraient renseigner sur ces pratiques et sur le gaspillage qui leur était inhérent : un tel gaspillage n'est d'ailleurs pas propre à La Réunion. Michelet note sarcastiquement, pour la période 1789-1803 pendant laquelle 500 000 ha de forêts ont été abattus : « Les arbres furent sacrifiés aux moindres usages. On abattait deux pins pour faire une paire de sabots »<sup>581</sup>. La forêt française, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, n'est-elle pas un espace commun, ouvert à tous, qui n'a pas de maîtres mais des usagers ?

C'est donc en écho aux préoccupations du temps qu'en 1853, presque un siècle après Maurice, un service forestier est créé dans l'île. Il est vrai également que la déforestation progressive s'y est alors accélérée car les affranchis, délaissant les habitations-sucreries où les propriétaires ne leur proposent que des salaires de misère, se sont en partie réfugiés dans les Hauts où ils pratiquent une agriculture sur brûlis. Du moins l'argument est-il mis en avant. La proposition du directeur de l'intérieur, Manès, vise à protéger spécifiquement « les forêts et les bois qui couvrent les bords des ravines et des rivières et sont depuis longtemps en proie à d'incessantes dévastations ». « Cet état de chose n'est pas sans danger », poursuit le texte dans un argumentaire banal en France et transposé dans l'île, « il altère peu à peu le climat en diminuant le volume des eaux courantes et en tarissant même la source des pluies qui fertilisent le sol » ; si en France la coupe et l'exploitation des bois du domaine sont soumises à des contraintes, rien de tel à La Réunion. Le gouverneur Hubert de Lisle prend donc peu après un arrêté qui stipule : « Il est du devoir de l'administration de mettre un terme à la dévastation des forêts et à la destruction des bois sur les bords des rivières et cours d'eau, considérant que la conservation des eaux et des forêts et le

---

des travaux de mise en valeur de l'île (construction de ponts, de chaussées) et préconise et amorce la colonisation des plaines des Palmistes et des Cafres jusqu'à son départ en 1852.

<sup>580</sup> Textor de Ravisi, Anatole-Arthur (Baron). *Études sur les deux plaines des Palmistes et des Cafres de l'île de la Réunion, par Textor de Ravisi...* Archives de la Direction de l'Intérieur. Ouvrage annexé au travail de la Commission du 10 mai 1849 nommée à l'effet d'examiner toutes les questions qui se rattachent à la plaine des Palmistes, 1850, p. 23-24.

<sup>581</sup> J. Michelet, *Histoire de France*. Paris : Librairie classique de L. Hachette, 1833, t. 2, livre III, p. 53.

reboisement des montagnes intéressent à un haut degré l'avenir agricole et industriel de la colonie », dans une optique nettement productiviste<sup>582</sup>. On s'aperçoit donc que la position de George Sand, qui peut nous aveugler aujourd'hui, ne fait que reprendre les thématiques à la mode désormais appliquées à l'île.

La modernité de l'écrivaine apparaît cependant là où l'on ne l'attend pas, dans les représentations. On aurait pu attendre de cette auteure romantique<sup>583</sup> sensible à la griserie des sentiments qu'inspire la nature, l'exaltation d'une forêt mythique, telle qu'on la trouve à l'époque sous la plume des auteurs allemands. Fichte par exemple explique dans ses célèbres *Discours à la nation allemande* que c'est en abandonnant leurs forêts d'origine que les Germains se sont affaiblis et que les Allemands doivent revenir à leurs origines s'ils veulent accomplir la mission divine de sauver le monde. W. H. Riehl<sup>584</sup> affirme qu'aux peuples précocement défricheurs de France, d'Italie et des îles britanniques, il manque désormais une source d'énergie vitale que les Allemands ont conservée à travers leurs forêts. Dès avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient d'ailleurs été créées dans plusieurs états allemands des écoles de formation pour les forestiers, et l'on notera que Jacques Joseph Baudrillart<sup>585</sup>, l'un des inspirateurs du code forestier de 1827, a résidé en Allemagne pendant l'occupation française, et que le premier directeur de l'école forestière de Nancy, l'alsacien Bernard Lorentz, a séjourné à Mayence, puis a été chargé de mission en Hanovre<sup>586</sup>. Rien de tel dans le texte proposé de George Sand, dans lequel on ne trouve pas non plus trace d'une artialisation<sup>587</sup> de la nature et de la forêt initiée – avant d'être

<sup>582</sup> *Bulletin Officiel de La Réunion*, 1853.

<sup>583</sup> Béatrice Didier et Jacques Neefs (dir.), *George Sand, écritures du romantisme II*. Saint-Denis: Presses Univ. de Vincennes, 1990.

<sup>584</sup> W. H. Riehl (1823-1897), est un journaliste, romancier, sociologue et historien de la culture allemande. Il dénonce les désordres économiques et sociaux de 1848, affirme que l'industrialisation détruit la nature, met un accent particulier sur le romantisme agraire et la haine des villes. Son œuvre sera inopportunistement l'une des bases de l'idéologie nationale-socialiste...

<sup>585</sup> Jacques Joseph Baudrillart (1774-1832), agronome et forestier français. Il profite de ses voyages pour étudier l'aménagement des forêts en Allemagne et acquiert de précieuses connaissances qui lui donnent l'entrée dans l'administration forestière dont il devient chef de division en 1819. On lui doit un *Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches* (10 vol., 1821-1834), qui renferme, avec un recueil chronologique des *Règlements forestiers* depuis 1719. Il publie le *Code forestier* de 1827.

<sup>586</sup> Bernard Lorentz (Colmar 1775-1865), débuta dans le service forestier comme sous-inspecteur à Mayence, le 12 floréal an VII. Il resta dans les provinces nouvellement conquises jusqu'en 1806, époque à laquelle il revint en Alsace. Nommé inspecteur à Caudebec, il ne séjourna que quelques semaines en Normandie et revint, en décembre 1820, dans le Nord Est de la France, à Saint-Dié (Vosges) lorsqu'en décembre 1824, il fut appelé à Nancy en qualité de directeur de l'École royale forestière, où il enseigna l'économie forestière et la jurisprudence. En 1830 il fut nommé administrateur des forêts à Paris et mis à la retraite en 1839.

<sup>587</sup> Le philosophe français Alain Roger définit deux façons d'« artialiser » la nature (expression empruntée à Montaigne) et de « créer » un « paysage » au départ d'un « pays » : *in situ*, par une intervention directe sur l'objet naturel, et *in visu* – ce qui nous retient ici – au moyen d'une transformation indirecte de celui-ci, par la médiation du regard.

largement reprise par les romantiques – par Chateaubriand dans le *Génie du christianisme*, établissant un lien – demeuré célèbre – entre l'art gothique et l'ordre naturel : « Les forêts des Gaules ont passé à leur tour dans les temples de nos pères : ces voûtes ciselées en feuillages (...) ces jambages qui appuient les murs, la fraîcheur des voûtes, les ténèbres du sanctuaire, les salles obscures (...) tout retrace les labyrinthes des bois dans l'église gothique »<sup>588</sup>.

George Sand use pourtant de ces métaphores qui anthropisent l'environnement forestier à propos de la forêt de Fontainebleau valorisée par les peintres de l'école de Barbizon qui sollicitent l'auteure en vue de sa protection. A la suite de Théodore Rousseau, le paysage forestier entre dans la sensibilité collective et le stéréotype national d'une France décrite à l'époque par Augustin Thierry et Michelet – forestière, sauvage et authentique, celtique et médiévale – émerge<sup>589</sup>. Vers 1840-1850, la perception urbaine de la forêt change en effet, l'arbre est chargé de significations affectives nouvelles<sup>590</sup>, et la peinture témoigne de cette introduction d'un regard esthétique<sup>591</sup>. C'est le temps des « belles séries », de l'arbre-monument, des « nobles » rochers... Cette délectation bourgeoise qui revendique un regard romantique sur la nature, en marge d'une société en voie d'urbanisation et d'industrialisation, motive les artistes que George Sand accepte de soutenir : « Ces arbres sont les temples éternels dont l'architecture puissante et la frondaison ornementale se renouvellent sans cesse, écrit-elle, les sanctuaires de silence et de rêverie où les générations successives ont le droit d'aller se recueillir et chercher cette notion sérieuse de la grandeur, dont tout homme a le sentiment et le besoin au fond de son être »<sup>592</sup>. L'auteure inscrit en outre sa défense de la forêt et au-delà, de la nature, dans le contexte démocratique : « Tout le monde a donc droit à la beauté et à la poésie de nos forêts, de celle-là particulièrement, qui est une des belles choses du monde, et la détruire serait, dans l'ordre moral, une spoliation, un attentat vraiment sauvage à ce droit de propriété intellectuelle qui fait de celui qui n'a rien que la vue des belles choses, l'égal, quelquefois le supérieur de celui qui les possède »<sup>593</sup>. Quant aux peintres – prenant la suite du forestier Denecourt – qui ont obtenu son appui, ils rallient à leur cause des politiques et obtiennent en 1861 la création des séries artistiques de Fontainebleau dans lesquelles

<sup>588</sup> F. R. de Chateaubriand, *Le Génie du Christianisme*, 3<sup>e</sup> partie « Beaux-arts et littérature », Livre 1, chap. VIII, « Des églises gothiques », (1802). Paris : GF-Flammarion, 1966, 2 vols.

<sup>589</sup> Benoît Boutefeu, « L'aménagement forestier en France : À la recherche d'une gestion durable à travers l'histoire », *Vertigo*, vol. 6, n° 2, 2005, [[http://www.vertigo.uqam.ca/vol6no2/art21vol6no2/vertigovol6no2\\_boutefeu.pdf](http://www.vertigo.uqam.ca/vol6no2/art21vol6no2/vertigovol6no2_boutefeu.pdf)].

<sup>590</sup> François Walter, *Les figures paysagères de la nation. Territoires et paysages en Europe (XVII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle)*. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes études en sciences sociales, 2004, 524 p.

<sup>591</sup> Denis Woronoff, « Histoire des forêts françaises, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Résultats de recherches et perspectives », art. cité.

<sup>592</sup> George Sand, *Impressions et Souvenirs*, XX « La Forêt de Fontainebleau ». Paris : Michel Lévy frères Editeurs, 1873, p. 320.

<sup>593</sup> *Ibidem*, p. 319.



toute coupe est interdite, ce qui constitue la première mesure de protection de la nature au monde, quelques années avant les arrêts américains de préservation des paysages de Yosemite en 1864 et de création du parc national de Yellowstone en 1872. L'écosystème sylvestre sert ainsi d'exemple de ce que l'espèce humaine doit à la nature.

Toutefois, dans l'article de la *Revue des deux mondes*, George Sand ne convoque pas ce registre artialisé pour la forêt réunionnaise. Elle l'exclut ainsi du légendaire romantique et national. Certes, la forêt insulaire, dotée d'une influence bénéfique : « Quand les terribles cyclones dévastaient ces belles forêts, leurs débris imposants servaient encore longtemps de digues à la fureur des ouragans et protégeaient les jeunes pousses destinées à remplacer les anciennes », est également hypostasiée : « Le défrichement aveugle (...) a fait disparaître entièrement les arbres magnifiques dont les essences précieuses couronnaient l'île et la protégeaient à la fois contre la sécheresse et contre les inondations ». Mais la forêt réunionnaise a-t-elle jamais eu cet aspect, ou, bien plutôt, celui que François Peron, naturaliste de l'expédition Baudin, décrit pour les forêts de Tasmanie : « Là, croulent de vétusté ces arbres puissants d'où naquirent tant de rejetons vigoureux. Leurs vieux troncs (...) obstruent toutes les avenues des forêts, ils se croisent en mille sens divers ; partout (...) ils s'opposent à la marche, et multiplient autour du voyageur les obstacles et les dangers »<sup>594</sup>, et qu'expérimente encore en 1885 Jules Hermann : « Là, sur un parcours de plus de cinquante kilomètres carrés, le sol est encore couvert d'un bois épais, qu'on ne parcourt que la hache à la main, les palmiers se heurtent et s'entrelacent aussi dru que les graminées que l'on foule aux pieds sur le rivage »<sup>595</sup>. Car la forêt idéale de George Sand, composée « d'arbres magnifiques », sans doute droits et espacés, « d'essences précieuses » – reprise du mythe de la forêt cathédrale composée de hautes futaies approprié à la colonie – n'est en réalité sous cette espèce qu'une forêt réorganisée et recomposée par le regard de l'homme et les représentations anthropomorphiques<sup>596</sup>.

Sand déshumanise aussi, d'une manière troublante, l'écologie de l'île. En une sorte de paraphrase de la célèbre phrase que Voltaire met dans la bouche du nègre de Surinam (*Candide*) : « Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé

<sup>594</sup> François Peron, *Voyage de découvertes aux Terres Australes, exécuté par ordre de sa Majesté, l'Empereur et Roi, sur les corvettes le Géographe, le Naturaliste et la goëlette le Casuarina, pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804*, L'Imprimerie Impériale, 3 vols et atlas, Paris, 1807-17 ; vol. I, Historique, 1807 ; vol. II, Historique [complété par L. de Freycinet], 1816 ; vol. III, Navigation et géographie [par L. de Freycinet], 1815 ; Atlas historique [par C. A. Leseur et N. Petit], 1817.

<sup>595</sup> Jules Hermann, *La fondation du Quartier Saint-Pierre*, 1885-1886. Rééd. Saint-Denis : Editions du Tramail, 1990, p. 94-95.

<sup>596</sup> Jacky Girel, « Quand le passé éclaire le présent : écologie et histoire du paysage », *Géocarrefour* [En ligne], vol. 81/4 | 2006 (p. 249-264), mis en ligne le 01 avril 2010, consulté le 07 octobre 2013. URL: <http://geocarrefour.revues.org/1622>.

dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe », George Sand, excluant désormais l'homme – l'engagé qui, au prix de changements mineurs, a pris la suite de l'esclave –, note : « Nous aurons du blé, du sucre et du coton jusqu'à ce que la terre fatiguée se révolte et jusqu'à ce que le climat nous refuse la vie ». A la dénonciation de l'insupportable exploitation de l'homme, dans le déni de ses droits les plus élémentaires, succède la critique de l'exploitation de la terre, de la Nature, qui apparaît désormais comme la condition de la production, en lieu et place du travail. Ce glissement inscrit la forêt et la déforestation réunionnaises dans ce qu'il convient d'appeler une conception planétaire de l'écologie, dénonçant « les populations qui méconnaissent les lois de l'équilibre providentiel, et abusent de leurs droits sur la terre », annonçant cette écologie économique qui « traite des adaptations dans leurs rapports avec les intérêts humains »<sup>597</sup>. Au lieu de l'admiration d'une complaisante, d'une accommodante nature qu'exprime son ami le fouriériste Victor Considérant « Oh ! Qu'elle est bonne et secourable cette Nature ! Et combien il faut que la pensée humaine ait perverti la pensée humaine, pour qu'on ne comprenne pas cette grande voix toute de sollicitude et de maternité !... »<sup>598</sup>, l'écrivaine témoigne, dans une perspective quasi-millénariste, d'une crise profonde touchant l'ordre naturel, et affirme que l'homme – naguère la victime de l'oppression et de l'aliénation – est destructeur et mauvais. Cette idée qu'elle emprunte à Lamarck : « L'homme, par son égoïsme trop peu clairvoyant pour ses propres intérêts, par son penchant à jouir de tous qui est à sa disposition, en amont par son insouciance pour l'avenir et pour ses semblables, semble travailler à l'anéantissement de ses moyens de conservation et à la destruction même de sa propre espèce »<sup>599</sup> est aujourd'hui reprise par la sérieuse revue *Nature*, dans le texte *Approaching a state-shift in Earth's biosphere*, dont les auteurs, appartenant à une quinzaine d'institutions scientifiques internationales, alertent sur une perte de la biodiversité de plus en plus rapide : les écosystèmes de la planète pourraient connaître un effondrement total et irréversible d'ici 2100. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle comme aujourd'hui, l'annonce tout ensemble des prédictions et de leur confirmation tend à rendre invisible l'ensemble des processus qui ont pu contribuer au dénouement négatif, voire catastrophique, produisant un discours exalté qui, trouvant là son accomplissement, dispense d'autres explications. Comme le note Jean-Pierre Dupuy, « nous ne croyons pas ce que nous savons (...) Nous tenons la catastrophe pour impossible dans le même temps où les données dont nous disposons nous la font tenir pour vraisemblable et même certaine ou quasi-

<sup>597</sup> Conway McMillan (1867-1929), « *Observations on the distribution of plants along shore of Lake of the Woods* », *Minnesota Botanical Studies*, 1897, p. 951, cité par Patrick Matagne, « Aux origines de l'écologie », *Innovations*, 2003/2 n° 18, p. 27-42. DOI : 10.3917/inno.018.0027.

<sup>598</sup> Victor Considérant, *Destinée sociale*, vol. 1. Paris : Bureau de la phalange, 1837, p. 461. George Sand et Victor Considérant se connaissent probablement depuis les années 1835-1840. Toutefois, Sand manifeste une certaine méfiance vis-à-vis du fouriérisme.

<sup>599</sup> Jean-Baptiste de Lamarck, *Système analytique des connaissances positives*. Paris : PUF, 1988, p. 154 - 155.

certaine (...) Ce n'est pas l'incertitude, scientifique ou non, qui est l'obstacle, c'est l'impossibilité de croire que le pire va arriver »<sup>600</sup>. Un tel discours a modélisé à La Réunion, sur le thème du réchauffement climatique, la postérité rhétorique que l'on sait au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Pourtant, s'il est écouté sans être compris, le prophète opère la réconciliation des hommes avec leur libre-arbitre. Il garantit que l'avenir les intéresse, car les jeux ne sont jamais faits pour eux, et le temps du projet est pensable<sup>601</sup>...

Pour autant George Sand, dans sa posture de « prophète » de l'environnement réunionnais, décontextualise l'île, la dégage de tout référent historique. Elle escamote les destructions récurrentes liées aux cyclones, celles qui furent dues à l'exploitation, par les colons, ou les marrons – qui ont pu créer des sortes de chablis agrandis par les tempêtes. Elle aligne ainsi La Réunion sur le schéma abstrait d'un déboisement décrit pour l'Europe et la France, déniaut à cette terre tropicale la moindre spécificité : de là sans doute, dans la pratique écologique aujourd'hui, la présence d'une « dissonance cognitive »<sup>602</sup> amenant certains Réunionnais, par ailleurs adeptes de l'écologie, à donner des arguments en faveur de pratiques dommageables, au nom de la tradition ; à moins que la conversion à l'écologie ne soit que de façade et que certains individus ajustent a posteriori leurs opinions, croyances et idéologies aux conduites qu'ils accomplissent<sup>603</sup>... Ce qui revient à peu près au même.

En faisant du territoire insulaire de La Réunion une sorte de « chorème » congruent avec la formulation d'une exhortation générale, l'île devient le lieu et l'occasion d'une prophétie millénariste qui ne se produit pas, d'une annonce de fin du monde qui, n'étant pas encore arrivée, oblige les fidèles croyants à dépenser des trésors de subtilité pour montrer qu'elle est toujours réalisable... Cette position associe dès lors l'île et l'écologie à l'anachronisme, qui atteste une temporalité différente de celle qu'établissent l'histoire et tout bonnement la conscience. Sans doute dans sa dimension utopique, la défense de l'environnement, l'écologie a-t-elle eu besoin d'opérer un détour par l'espace colonial ?

<sup>600</sup> Jean-Pierre Dupuy, *Pour un catastrophisme éclairé – Quand l'impossible est certain*. Paris : Editions du Seuil, 2002.

<sup>601</sup> Jean-Michel Besnier, « La culture de l'émergence. À propos de Jean-Pierre Dupuy », art. cité.

<sup>602</sup> Leon Festinger, *A theory of cognitive dissonance*. Evanston: Row, 1957, 291 p. Un individu en présence de cognitions incompatibles entre elles éprouve un état de tension désagréable (dissonance cognitive). Dès lors, il met en œuvre des stratégies inconscientes visant à restaurer un équilibre cognitif. L'une des stratégies consiste à modifier ses croyances pour les accorder avec la nouvelle cognition. Sur cette intéressante question, voir l'article de D. Vaidis et S. Halimi-Falkowicz « La théorie de la dissonance cognitive : une théorie âgée d'un demi-siècle ». *Revue électronique de Psychologie Sociale*, n° 1, 2007, p. 9-18. URL : <http://vaidis.online.fr/ressources/publications/Vaidis%20%26%20Halimi-Falkowicz%20%282007%29.%20la%20dissonance%20cognitive.pdf>, signalé par notre collègue Christian Germanaz.

<sup>603</sup> Attitudes de contestation, voire de rejet face à la mise en place du Parc National.

Exemplier

### George Sand

« Ce fut le rêve de notre jeunesse d'aller voir les grands brûlés et les fraîches ravines de Bourbon. Quand l'âge des projets est passé, c'est un vif plaisir que de se promener dans son rêve rétrospectif avec un excellent guide, et ce guide, à qui rien n'est resté étranger durant vingt-six ans d'explorations aventureuses et de travaux assidus, c'est l'auteur que nous avons sous les yeux.

Ingénieur colonial à La Réunion, M. Maillard s'est trouvé là, en présence de la mer et du volcan, le représentant d'une troisième force, le travail humain aux prises avec les impétueuses et implacables forces d'expansion de la nature. [...]

Ses notes embrassent [...] tout ce qui constitue l'existence de la colonie : topographie, hydrographie, météorologie, géologie, botanique, zoologie, agriculture, industrie, administration, histoire, législation, finances, statistiques, arts, coutumes, biographie, travaux publics, etc. [...]

Tout le monde lira avec intérêt les réflexions de M. Maillard sur les inconvénients de la culture du café, du girofle et d'autres plantes utiles qui préservaient le sol en le retenant sur les pentes et en lui conservant l'humidité nécessaire. **Le défrichement aveugle, qui est la conséquence du chacun pour soi, a fait disparaître entièrement les arbres magnifiques dont les essences précieuses couronnaient l'île et la protégeaient à la fois contre la sécheresse et contre les inondations. Quand les terribles cyclones dévastaient ces belles forêts, leurs débris imposants servaient encore longtemps de digues à la fureur des ouragans et protégeaient les jeunes pousses destinées à remplacer les anciennes. Aujourd'hui rien n'entrave plus les déluges qui pèlent le sol et l'entraînent à la mer, tandis que dans les temps secs les sources, privées d'ombre, se tarissent et que l'aridité se propage. Si la France ne daigne pas intervenir, ou si les colons ne se rendent pas plus aux simples calculs de la prévoyance, on peut prédire la ruine et l'abandon prochains de cette perle des mers que les anciens navigateurs saluèrent du nom d'Éden, et qui, épuisée et mutilée par la main de l'homme, secouera son joug et rentrera dans le domaine de Dieu<sup>604</sup>.** C'est une leçon qu'il tient en réserve, en France aussi bien

---

<sup>604</sup> Notre collègue Claude Prudhomme a relevé avec étonnement et intérêt cette mention à Dieu – unique chez nos auteurs – cette mise en corrélation d'une pensée (pré-)écologique avec le divin. Sans doute est-elle déjà inscrite dans cette autre citation de Sand : « La nature est une œuvre d'art, mais Dieu est le seul artiste qui existe, et l'homme n'est qu'un arrangeur de mauvais goût » (*François le Champi*), ou celle-ci qui illustre le spiritualisme de l'écrivaine : « La haine tue la race humaine, [que] l'égoïsme la paralyse, [que] l'amour seul la replace dans la voie que Dieu, je dirai si voulez la nature, lui a tracée » (« L'homme et la femme » in *Impressions et souvenirs*, Paris, Michel Lévy, 1873, p. 269). Il faut y voir surtout l'expression de la réflexion évolutive de Sand, peu à peu déprise de l'influence de Pierre Leroux, qui lui fait imaginer un univers naturel où le concept de Dieu révèle en réalité l'unité du monde et sa finalité. Dans ce « mélange de spiritualisme et de panthéisme » (*Correspondance*, éd. établie par G. Lubin, Paris, Garnier,

qu'ailleurs, pour **les populations qui méconnaissent les lois de l'équilibre providentiel, et abusent de leurs droits sur la terre**. À l'homme sans doute est dévolue la mission d'explorer et d'exploiter ; mais l'intelligence lui a été départie pour épargner à propos, prévoir l'avenir, et chercher dans la nature même le préservatif de son existence. Les forêts lui avaient été données comme réservoirs inépuisables de la fécondité du sol et comme remparts contre les crises atmosphériques.

Il a violé tous les sanctuaires. Plus aveugle et plus ignorant que ses ancêtres, il a porté la hache jusqu'au plus épais de la forêt sacrée. En Amérique, il s'acharne avec fureur contre le monde primitif qui lui livre un sol admirablement nourri et préservé depuis les premiers âges de la végétation. L'œuvre de dévastation s'accomplit. Nous aurons du blé, du sucre et du coton jusqu'à ce que la terre fatiguée se révolte et jusqu'à ce que le climat nous refuse la vie ».

**Bory de Saint Vincent (1804)**<sup>605</sup>

*... Quand j'herborisais dans les forêts sauvages de Bourbon et que sous leur ombrage humide j'admirais les plantes qui s'offraient à moi... Je reconnus (...) le brûlé de Sainte-Rose, qui ressemblait à un ruban jaunâtre au milieu des forêts obscures dont il est environné.*

*... Comme le côté de sous le vent de l'île a été le premier habité, on s'y hâta dans un tems où l'on était peu expert en agriculture de jeter à bas les forêts qui le couvraient ; de là cette sécheresse excessive de Saint-Pierre, de Saint-Louis et de Saint-Leu où l'on ne trouve pas une source abondante. C'est probablement à cause de ce déboisement que la rivière d'Abord a tari.*

[On trouve chez Bory, au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, à la fois l'idée qu'il existe encore à Bourbon d'importantes et profondes forêts, et celle qu'elles ont reculé, générant un assèchement du climat, affirmation du temps, étayée sur aucune preuve].

**Auguste Billiard (1817/1822)**<sup>606</sup>

*... Les diverses ravines comprises entre la rivière du Mât et la rivière des Galets, qui ont leur embouchure à douze lieues l'une de l'autre, ainsi que ces rivières, se rapprochent toutes à leur naissance ; ce sont partout d'horribles crevasses, des mornes, des pitons escarpés : de la cime des rochers jusqu'au fond des torrents, ce sont d'antiques forêts où il est presque impossible de*

---

1964-1991, XXI, p. 13) un Dieu « universel » s'identifie à l'univers et aux lois qui le régissent. (Voir Annie Camenisch, « Une croyante spiritualiste : George Sand », *Vives Lettres* n° 7 *Spiritualité et esthétique*, Université Marc Bloch - U.F.R. des Lettres, Strasbourg, 1<sup>er</sup> semestre 1999, p. 23-37).

<sup>605</sup> Bory de Saint Vincent, *Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique, fait par ordre du gouvernement, pendant les années IX et X de la République, avec l'histoire du capitaine Baudin, jusqu'au Port-Louis de l'île Maurice*, Paris, F. Buisson, 1804, 3 tomes, t. 2, 473 p.

<sup>606</sup> Auguste Billiard (1788-1858) *Voyage aux colonies orientales*, rééd. ARS Terres Créoles, Saint-Denis, 1990, 254 p.

pénétrer ; leurs arbres, aussi variés par le port que par le feuillage, se pressent, se croisent, s'entresoutiennent parmi les troncs énormes qu'ont renversés à leurs pieds la vieillesse et les ouragans.

... Les forêts qui couronnent les habitations ne laissent apercevoir que peu de traces de l'homme ; elles semblent encore vierges.

... En approchant de Saint-Joseph, le pays prend un aspect plus sauvage ; les cultures encore nouvelles sont cachées par ces grands bois que la cognée a respectés.

... [Cyclone du 28 février 1818] Dans les vieilles forêts, des espaces de plusieurs arpents ne conservèrent pas un seul arbre sur pied.

... Les défrichements, en remontant la montagne, se sont en général élevés à une assez grande hauteur : ce n'est pas sans inconvénient, surtout dans la partie sous le vent, qu'on leur donnerait une plus grande extension ; d'ailleurs il ne faut pas dépouiller la terre sans être certain d'avoir assez de bras pour la cultiver : les nuages remontent eux-mêmes à mesure que le pays se découvre.

... Les partages se sont opérés dans le même système, c'est-à-dire qu'une propriété encore assez large s'est subdivisée en une infinité de rubans qui ont quelquefois deux lieues de longueur, sans avoir plus de deux cents pieds de largeur moyenne. Les bois, partagés en trop petites portions, n'ont pu être régulièrement aménagés ; aussi les a-t-on dévastés... la destruction des bois a fait retirer les pluies, que l'on désire autant qu'on les redoute.

... Les noirs marrons ne sont pas à redouter : ils sont en petit nombre, les uns isolés dans les bois ; les autres, plus à portée de voler, se cachent dans quelque réduit d'une habitation voisine... Les fugitifs trouvaient de vastes retraites dans les bois et dans les montagnes...

... Les bois de construction commencent à devenir rares : on a détruit avec imprévoyance. Les causes que je viens d'expliquer ont empêché de replanter en proportion des besoins. Les bois les plus utiles de la colonie sont le natte, avec lequel on construit presque toutes les maisons ; le takamaka et le benjoin, qui servent à la marine ; le bois puant, qu'on emploie pour les magasins et les hangars ; il résiste long-temps, mais il a une odeur infecte qui ne permet pas d'en faire usage pour les bâtiments d'habitation ; le bois rouge et le tan rouge sont employés avec assez de succès pour les bordages et pour les cloisons. On doit à M. Grayell, habitant de Bourbon, et à M. Charpentier-Cossigny (de Palma), ingénieur à l'île de France au temps où M. Poivre en était administrateur, l'introduction dans l'une et l'autre colonie de la grande mimeuse ou bois noir, qui croît dans le sol le plus aride. Le gouvernement pourrait couvrir de bois noirs les savanes qui attristent une partie des rivages de l'île de Bourbon. Ces arbres ramèneraient la fraîcheur dans ces terrains desséchés : les benjoints détruits, et pourtant si utiles, reviendraient également ; on pourrait en encourager la plantation sur la lisière des habitations ; on ferait également bien de multiplier les filaos de Madagascar, qui croissent rapidement et dont la marine aurait à profiter.

[Billiard insiste sur la présence importante des forêts dans l'île au début du XIX<sup>e</sup> siècle : à l'évidence, le déboisement y a été bien moins marqué qu'à Maurice. Mais loin de l'image anthropisée de la « forêt cathédrale » propagée par Chateaubriand – et « tropicalisée » dans *Indiana* par George Sand à propos du pandanus qui « se cramponne à la terre par cent racines parties de sa tige et a dû, le premier, inspirer le plan d'une cathédrale appuyée sur ses légers arcs-boutants » ! – il propose la vision naturaliste, et sans doute esthétiquement déconcertante, d'un entremêlement d'arbres d'essences diverses, de troncs, de souches, où les cyclones ouvrent d'énormes chablis (1818). Surtout, s'il inscrit sans surprise la déforestation dans la vision productiviste qui caractérise l'exploitation coloniale, il insiste sur le rôle des partages multiples qui ont rendu la déforestation inéluctable].

**P. P. U. Thomas (1827)**<sup>607</sup>

*... Ce chemin s'élève par une montée pavée, très douce, fort commode et bien plus agréable que les rampes de l'autre route, quoi qu'elle soit privée d'ombre et absolument découverte. Au bout de trois quarts d'heures de marche, le chemin est coupé tout à coup par une ravine qu'il serait aisé de rendre plus praticable. Quand on l'a passée, on se trouve sur l'habitation Lamalétie dont on traverse la basse-cour et, après avoir suivi pendant un peu de temps un étroit sentier qui circule à travers les rochers, on s'enfonce dans les bois. On chemine tantôt à travers un épais fourré, tantôt en suivant une allée régulièrement plantée. Des percées semblent ménagées avec art pour laisser entrevoir des champs de canne ou de maïs, ou la belle baie de Saint-Paul, ou la vaste étendue des mers interrompues parfois par de petits ravins bien boisés et parmi lesquels on distingue par son isolement et son élévation, celui où l'on avait placé un poste de signaux au haut de la ravine-à-malheur. Les points de vue divers se succèdent, rendant la route séduisante, mais elle est plus fréquemment que l'autre coupée par des ravines moins profondes, moins larges, mais au total aussi moins fatigantes.*

*Tout à coup, je vis s'ouvrir devant moi comme une haute plaine qui présentait de tous les côtés des points de vue magnifiques. Surpris je m'arrête... à quoi devais-je ce beau spectacle ? À ce qui perdra bientôt cette belle colonie, à la dévastation, à la destruction, à l'incendie. Le premier moment avait produit des exclamations d'étonnement et d'admiration. Le second amena le silence et la réflexion. Je traversais une terre couverte de cendres, de charbons éteints, de fougères grillées, de Jambrosa, qui, Janus au double visage, en fleurs d'un côté étaient de l'autre desséchés et flétris. Dans ces portions reculées, les propriétaires de terrains qui leur semblent propices à la culture les défrichent, et pour cela mettent le feu au pied de chaque arbre. Il tombe ; on emporte la portion que le feu n'a point atteinte, ou bien on la réduit en charbon qu'on envoie vendre à la ville. On laisse les ruines se consumer*

<sup>607</sup> P.-Ph.U. Thomas, ancien commissaire de la Marine « Souvenirs coloniaux » dans *Souvenirs d'un vieillard*, Bibliothèque Armand Salacrou (Le Havre), Ms 351 411 f. in-4°.

mais les terres qui les entourent brûlent aussi et restent improductives pendant plusieurs années. Ainsi toutes les actions des Noirs livrés à eux-mêmes sont marquées du sceau ineffaçable de l'imprévoyance, de l'inexpérience.

[P. P. U. Thomas, connu surtout par son *Essai de statistique de l'île Bourbon* (Paris : Bachelier et Selligie, 1828, 2 t.), évoque d'abord dans ce texte précieux les aménagements que l'habitant a portés à sa forêt dans les hauts de son habitation : allées, percées, sentiers, pour la chasse et l'exploitation, témoignent à la fois d'une organisation des bois et sous-bois conforme aux traditions d'Ancien Régime et aux principes édictés par les physiocrates dès le milieu du siècle précédent. Mais en même temps – Thomas n'est-il pas un « randonneur », voire un touriste ? – de la diffusion de la mode, étendue sous les tropiques, du « Jardin anglais » dans lequel, selon le mot d'August Wilhelm Schlegel, seul l'homme civilisé peut éprouver du bonheur à marcher à travers les épines et les chardons. N'est-ce pas au fond sous les grands arbres de la forêt apprêtée de Saint-Germain – le parc des loisirs du roi et des nobles ! – que Rousseau, foudroyé par la lumière de la raison, atteint la vérité de « l'homme naturel » ? A cette anthropisation bénéfique de la forêt – dans une forêt vierge, le promeneur ne ferait que se perdre, éprouverait l'angoisse de la solitude et le sentiment d'avoir basculé dans une nature authentique et donc foncièrement inhospitalière –, Thomas oppose la dénonciation – raciste – de la déforestation par brûlis opérée, au-dessus de la zone des cultures de l'habitation, par ceux que l'on appelle les « Libres de couleur », les esclaves émancipés, qui préfigurent les Affranchis de 1848 ! Il associe dès lors le bouleversement social de l'abolition à venir à la ruine économique de l'île...].

***Voïart (1844)***<sup>608</sup>

*... La culture de la canne envahit tout ! Remplace tout ! Pour planter les cannes, on abat les caféiers et girofliers ; on détruit des jardins, on démolit des maisons, on déboise les collines jusqu'à leur sommet.*

[Avec Voïart, la doxa est fixée : la déforestation est le résultat de l'extension de la canne à sucre – ce qui est inexact – avec laquelle une partie des élites insulaires entretient des rapports paradoxaux, celle du moins qui n'a pas su ou pu en retirer de substantiels profits !].

***L. Maillard (1862)***

*... A Bourbon, à très-peu d'exceptions près, les forêts n'existent plus. Que de beaux arbres nous avons vu abattre et brûler il y a à peine vingt ou vingt-cinq ans ! Ils auraient maintenant plus de valeur que les cultures qui les ont*

---

<sup>608</sup> Marcel Voïart, *Annuaire administratif, commercial et statistique de l'île Bourbon, précédé d'une notice historique sur la colonie, depuis sa découverte jusqu'à sa rétrocession à la France par le gouvernement britannique*, Saint-Denis, imp. Lahuppe, 1844, 392 p.



remplacés. Que sont les quelques plantations de Filaos, en comparaison de ce que la hache et le feu ont saccagé ?

Beaucoup de colons paraissent ne pas sentir l'importance de l'ombre et de la verdure ; nous ne parlons pas seulement des petits créoles qui n'hésitent jamais, quand ils parcourent les forêts, à abattre un citronnier pour ramasser un ou deux fruits ; ni des sucriers qui coupent impitoyablement le dernier arbre qui se trouve au milieu de leurs champs : les uns ont au moins le prétexte de la soif, et les autres celui de quelques kilogrammes de sucre de plus à produire ; mais que dire de tel habitant des villes qui, lorsqu'il achète une maison entourée d'arbres, commence par raser toutes les plantations qui s'y trouvent, sous le prétexte d'arrangement nouveau ou tout au plus futile ? Que dire surtout de celui qui allant s'installer au milieu d'une forêt, débute en faisant tomber, jusqu'à une grande distance, et sans exception aucune, tous les arbres qui couvrent le sol. Certes, l'air et la lumière sont de belles et bonnes choses, mais un petit bouquet de bois réservé pour les jours de chaire ou pour les heures de promenade et de rêverie ne nuirait en rien aux autres satisfactions, et donnerait à l'ensemble de l'habitation un aspect attrayant et des jouissances intimes que l'on ne peut rencontrer dans une case isolée au milieu d'une savane.

Combien de fois le destructeur impitoyable des forêts n'a-t-il pas été justement puni de sa barbarie, en voyant tarir petit à petit la source près de laquelle il était venu s'établir. Il s'en prend alors à une prétendue diminution générale des pluies, et ne pense même pas à reboiser le vallon qu'il a transformé en un fonds aride et desséché.

... En 1806, lors de l'ouragan, la pluie fut si forte et entraîna une telle quantité de terre, que la mer en était jaune, dit-on, jusqu'à vingt lieues au large. On doit donc, autant que possible, s'opposer aux défrichements ultérieurs ; aussi regardons-nous comme dangereux pour leur pays les créoles qui demandent avec instance l'autorisation de défricher et de cultiver les terres des plateaux supérieurs dont les taillis retiennent les eaux, les empêchent de s'écouler torrentiellement, et les conservent pour l'alimentation des sources indispensables sur bien des points de la zone inférieure, où la culture n'est plus possible que par des irrigations.

(Le service des eaux et forêts, dont l'influence serait si grande à La Réunion, n'est malheureusement composé que d'employés sans connaissances spéciales, et dont la bonne volonté ne peut remplacer les études nécessaires à leurs fonctions. Quant aux agents inférieurs, mal payés et peu nombreux, leur action est complètement nulle).

[L'état des lieux sans complaisance et catastrophiste de Maillard, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La déforestation s'est étendue, ses justifications productivistes sont évoquées en des remarques ambivalentes, mais l'accent est mis également sur le charme, l'attrait de la forêt. Au final, l'homme est destructeur, irresponsable et décidément mauvais. En réaction, cette conception amène une législation qui entend préserver la nature contre la surexploitation et les pillages, prônant plus la restauration, la préservation

et la conservation que l'aménagement ou le changement. La Réunion s'aligne ainsi sur le modèle et le projet conservatoire élaborés par la France. La colonie est désormais inscrite dans une idéologie d'assimilation. Malheureusement, le service forestier mis en place dans l'île en 1853 est desservi par ceux-là mêmes qui devraient le promouvoir ! George Sand est en harmonie avec ce discours].